**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) AU BENIN - 2017**

1. **Contexte et justification**

Le Bénin est un pays en développement dont l’Indice de Développement Humain est de 0.485 et classé 167ème sur 188 pays selon le rapport de Développement Humain du PNUD de 2016. Avec une population de 10,9 millions, principalement rurale, le Bénin compte 51,2% de femmes et 17,4% d’enfants de moins de cinq ans. Plus de 36% de cette population reste pauvre et l'espérance de vie est de 59 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes. Le taux de croissance de la population est de 3,2%, parmi les plus élevés en Afrique, avec un PIB par habitant de 762,1 USD, il est classé 144ème sur 155 pays sur l'inégalité entre les sexes selon l’index sur le Développement du Genre. La prévalence du VIH chez les adultes est de 1,2% selon l'ONUSIDA (2013). Malgré la stabilité politique et l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques, le pays est toujours confronté à de nombreux défis.

Les niveaux de pauvreté sont élevés et le nombre de personnes vivant avec un seuil de pauvreté étranger inférieur à 1,90 USD par jour a augmenté de 1,5 million entre 2003 et 2011 pour atteindre 5,2 millions de personnes (53,1%). Les analyses désagrégées par sexe montrent que les femmes sont plus affectées par la pauvreté.

Le secteur agricole est la principale source de création de richesse au niveau national et constitue une source importante de devises étrangères. Toutefois, les problèmes structurels et les catastrophes naturelles affectent négativement la sécurité alimentaire, la nutrition et la balance commerciale. Cela se reflète aussi dans les taux d'alphabétisation et d'autres indicateurs sociaux en particulier, l'accès des femmes à l'éducation et à la santé, etc.

Le taux d’analphabétisme est toujours élevé. En effet, au Bénin, 70% des hommes et des femmes adultes sont analphabètes. Les taux de scolarisation élevé au niveau national cachent des disparités régionales et selon le genre. Les taux d'abandon scolaire restent élevés (14, 57 pour cent pour les filles et 14, 42 pour cent pour les garçons) et cachent aussi des disparités régionales.

En 2013, l’Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire conduite par le PAM en collaboration avec le Gouvernement Béninois notamment l’INSAE, a révélé que 11% des populations sont en insécurité alimentaire sévère et modérée et 34% sont en insécurité alimentaire limite. Toutefois, ces taux cachent souvent les disparités régionales. La même analyse a révélé que l'insécurité alimentaire affecte 29% de la population dans la région du Couffo, 28% dans le Mono,

25% dans l’Atacora, 40% dans la commune de Bopa et 39% dans la commune de Karimama.  
L'analyse a également montré une insécurité alimentaire de 15% dans les ménages ruraux et 8% dans les ménages urbains.

La consommation alimentaire pauvre ou inadéquate affecte 23% de la population, contre 12% en 2008. Les scores de consommation alimentaire atteignent 48% dans la région de l'Atacora et 49% dans le Mono. Les ménages pauvres, en particulier ceux dirigés par des femmes, ont souvent des difficultés à accéder à la nourriture. L’AGVSA a montré que les facteurs clés contribuant à l'insécurité alimentaire au Bénin sont: i) la pauvreté et la dépendance au marché; ii) les prix élevés des denrées alimentaires; iii) les moyens de production limités parmi ceux engagés dans l'agriculture de subsistance; iv) l’accès physique difficile aux marchés; et v) les catastrophes naturelles.

Le taux de malnutrition chronique s'est détérioré au Bénin passant de 32% en 2011[[1]](#footnote-2) à 34% en 2014[[2]](#footnote-3). Au niveau national, la malnutrition aiguë mondiale (GAM) s'est légèrement améliorée, passant de 5,2% en 2011 à 4,5% en 2014. Une enquête SMART conduite en 2016 a révélé que la prévalence de la malnutrition aiguë globale était de 15,1% (au-dessus du seuil d'urgence) pour la commune de Karimama et 9,2% pour la commune de Malanville, tandis que la prévalence de la malnutrition aiguë modérée était de 9,1% pour Karimama et de 7,6% pour Malanville. Il a également montré une prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) de 39% à Karimama et à 37,7% à Malanville.

Pour améliorer son niveau de développement et assurer la sécurité alimentaire à ses populations, le Gouvernement du Bénin a inscrit dans son Programme d’Action du Gouvernement 2016-2021 (PAG), le développement de l’agriculture comme un axe important. Le Gouvernement veut faire en effet, du secteur agricole le principal levier de développement économique, de création de richesses et d’emplois au Bénin. Ce choix se traduira par la création de sept (7) pôles de développement agricole et la promotion de six (6) filières agricoles phares : le coton, le maïs, le riz, l’ananas, le manioc et l’anacarde.

Au regard des nombreux défis et dans le but de contribuer de façon efficace à l’atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en général et en particulier l’ODD 2 relatif à la ‘’Faim Zéro’’, il serait important, 4 ans après l’AGVSA de 2013, de conduire une nouvelle enquête pour l’actualisation des données sur la sécurité alimentaire au niveau national.

C’est dans cette optique et en marge de la conduite d’une Revue Stratégique de la Faim Zéro au Bénin, que le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Gouvernement béninois à travers le Ministère du Plan et du Développement et l’Institut National de Statistique et d’Analyse Economique (INSAE) et les autres partenaires techniques et financiers initient une analyse globale de la vulnérabilité de la sécurité alimentaire (AGVSA) au Bénin.

Cette nouvelle analyse de l’insécurité alimentaire et des stratégies de survie des ménages permettra de mesurer les progrès réalisés depuis 2013. Elle permettra également d’avoir une meilleure définition des interventions dans le cadre du prochain cycle de planification (PND, UNDAF, CSP, etc.).

Plus particulièrement, l’AGVSA pourra apporter une réponse aux questions suivantes :

1. Qui sont les personnes vulnérables vivant dans l’insécurité alimentaire ?
2. Combien sont ces personnes ?
3. Où vivent-elles ?
4. Pourquoi sont-elles vulnérables et vivent-elles dans l’insécurité alimentaire ?
5. Comment pourrait-on améliorer leurs conditions de vie ?

Les informations à produire constitueront des données actualisées de qualité permettant un meilleur ciblage lors de l’élaboration des projets/programmes d’assistance (alimentaire ou non alimentaire). Ces informations qui seront recueillies et analysées fourniront des détails sur l’état nutritionnel des groupes vulnérables, leurs activités économiques, leur appartenance socio-culturelle, leur milieu de résidence et les facteurs de leur vulnérabilité. Par ailleurs, grâce à la partie analyse des réponses, l’AGVSA fournit aux acteurs une batterie d’actions leur permettant de revoir leur ciblage initiale, de renforcer ou de réorienter leur stratégie d’intervention. C’est un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement, le PAM, les partenaires techniques et financiers, les Agences du système des Nations Unies, les ONGs, etc.

1. **Objectifs de l’AGVSA**

De façon générale, la présente étude vise, d’une part, une bonne compréhension de la situation, des tendances et risques de l’insécurité alimentaire des ménages en milieu rural et urbain au Bénin; et, d’autre part, une définition d’une situation de référence pour le suivi de l’insécurité alimentaire.

Plus spécifiquement, il s’agit :

1. d’établir le profil des ménages en insécurité alimentaire ou qui risquent de l’être (vulnérabilité);
2. d’identifier les régions où vivent les ménages en insécurité alimentaire ou en situation de vulnérabilité et vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire future pourrait être prioritairement orientée ;
3. d’identifier les causes directes et sous-jacentes de l’insécurité alimentaire et les facteurs de risque d’insécurité alimentaire afin qu’ils soient pris en compte dans les plans d’intervention d’urgence ;
4. d’identifier les ménages les plus à risque - en particulier- ou les poches de vulnérabilité vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire future pourrait être dirigée ;
5. d’analyser le fonctionnement et l’impact du marché sur la sécurité alimentaire des ménages

* d’analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler sur la capacité de résilience des ménages;

1. de proposer des stratégies pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages
2. **Partenariat et coordination de l’AGVSA**

Le Gouvernement du Bénin, le PAM sont les commanditaires de cette analyse.

Cependant le responsable de sa mise en exécution est le PAM, une agence du système des Nations Unies en charge des questions de sécurité alimentaire. A ce titre, il jouira d’une grande latitude à même de lui permettre de mener à bien et le plus rapidement que possible cette étude. Au Bénin, le PAM a déjà eu à mener une étude similaire en 2002, 2008 et 2013, il l’a également conduite dans plusieurs autres pays avec des outils actualisés.

Il sera appuyé par le comité de suivi regroupant plusieurs utilisateurs potentiels (Gouvernement, PAM, FAO, OMS, représentant des PTF du secteur de l’Agriculture, ONGs, etc.) animés d’une volonté de coopération multisectorielle.

**4. Rôle des partenaires impliqués dans l’AGVSA.**

**4.1. Rôle du Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche (MAEP) et du Ministère du Plan et du Développement**

Le MAEP (Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP)), et le MPD (l’Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique (INSAE) représentent le gouvernement au sein du comité de suivi. Tout au long du processus ; ces ministères, via leurs représentants et en relation avec le PAM, seront chargés de :

* mobiliser les autres partenaires gouvernementaux impliqués dans le processus ;
* assurer la mise à disposition des moyens techniques, financiers et logistiques qui tiendront lieu de contribution du gouvernement dans le cadre de l’étude ;
* Faire le point de l’évolution des activités de chaque étape du processus à la partie gouvernementale et faciliter la mise en œuvre de l’étude ;
* Faciliter la validation du document et mobiliser des ressources pour la réponse ;
* Assurer l’appropriation du processus et la dissémination du document auprès de la population et de potentiels utilisateurs.

Pour mieux assumer ces tâches, le Gouvernement désignera un point focal parmi les structures qui le représentent au sein du comité de coordination.

**4.2. Rôle du PAM Bénin**

Le PAM Bénin sera le principal partenaire en soutien à l’Etat béninois dans la réalisation de l’AGVSA. De ce fait, il mettra en œuvre les moyens techniques et méthodologiques nécessaires, avec le réseau de partenaires (Coordination SNU, FAO, UNICEF, coopérations bilatérales, etc.) en vue de coordonner cette étude. Dès lors, le point focal pour l’AGVSA au sein du PAM a pour responsabilité de coordonner avec le Gouvernement la mise en place des partenariats, la facilitation du travail de l’équipe technique du PAM et la collecte de données sur le terrain. Le point focal devra :

* réunir conjointement avec le Gouvernement, les partenaires pour préparer l’AGVSA et déterminer les intérêts et l’implication de chacun. Des réunions avec les partenaires impliqués seront organisées régulièrement afin d’examiner les progrès réalisés dans le cadre de la conduite de l’AGVSA ;
* faciliter la collecte de données secondaires ;
* participer au recrutement des agents énumérateurs;
* gérer et superviser la collecte de données sur le terrain ;
* fournir tout le soutien logistique nécessaire à toute l’équipe chargée de l’AGVSA.

Par ailleurs, le PAM en collaboration avec le Gouvernement (INSAE, DPP/MAEP) sera chargé de la conception et de la réalisation de l’AGVSA, conformément aux objectifs et à l’approche définis dans les sections précédentes. Ainsi, des dispositions seront prises pour :

* assurer la communication et la coordination entre les acteurs impliqués (Gouvernement, PAM, PTF, ONG, etc.) aussi souvent que ce sera nécessaire ;
* développer un programme conjoint de travail et le budget de l’étude, ventilés selon les étapes principales : étude de la documentation et analyse des données secondaires; collecte des données primaires; nettoyage des données, ainsi qu’analyse et établissement des rapports ;
* réaliser une étude sur la documentation et analyser les données secondaires dans les documents existants ;
* définir avec le Gouvernement la méthodologie (quantitative et qualitative) pour les départements de l’échantillon, en coordination avec le bureau de pays et le siège du PAM ;
* préparer et tester conjointement avec le Gouvernement les outils de l’enquête ;
* développer une méthode d’échantillonnage ;
* participer avec le Gouvernement au recrutement des agents énumérateurs ;
* aider à l’élaboration d’un calendrier de travail et à la préparation logistique des enquêtes ;
* superviser la formation des agents énumérateurs ainsi que la collecte des données sur le terrain ;
* à la fin de l’enquête, assurer le nettoyage des données ainsi collectées est bien fait;
* concevoir un plan d’analyse des données primaires et secondaires;
* organiser conjointement avec le Gouvernement et le comité de coordination l’atelier de validation des résultats et de l’analyse des réponses ;
* préparer le rapport final.

**4.4. Rôle des partenaires (INSAE, MAEP)**

Dans la mesure du possible et de manière participative, tenant compte du domaine d’intervention, les différents partenaires doivent:

* contribuer à l’échantillonnage (mise à jour des ZD, sous-traitance de la collecte et traitement des données, tirage des ménages échantillonnés, finalisation des outils de collectes de données) ;
* fournir un appui technique (documentation, questionnaires, ressources humaines etc.) et logistique (PC, Véhicules, etc.) ;
* fournir éventuellement un financement complémentaire ou en faciliter son obtention.

**5. Approche méthodologique et étapes clés de l’AGVSA**

Des méthodes quantitative et qualitative de collecte des données et d’informations seront utilisées. Différentes sources d’informations seront sollicitées.

L’approche méthodologique suivra les grandes étapes ci-après :

1. Analyse des données secondaires & revue de la littérature ;
2. Définition des gaps et besoins en données primaires en fonction des objectifs de l’étude ;
3. Échantillonnage ;
4. Élaboration des outils de collecte de données (questionnaires/guides d’entretien) ;
5. Élaboration du plan de traitement et d’analyse ;
6. Planification logistique et en ressources humaines ;
7. Recrutement des enquêteurs et superviseurs ;
8. Formation des agents énumérateurs/ Tests finaux et programmations du matériel de collectes PDA/Smartphone/Tablette);
9. Collecte des données auprès des ménages/Informateurs clé/Marchés ;
10. Nettoyage, traitement et analyse des données collectées ;
11. Présentation des résultats préliminaires ;
12. Rédaction du rapport ;
13. Partage de la version provisoire du rapport :
14. Discussion des options de réponses ;
15. Finalisation et validation du rapport ;
16. Dissémination du rapport.

L’AGVSA nécessitera :

Une étude de la documentation et une analyse des données secondaires :

Compiler et analyser les informations disponibles sur la sécurité alimentaire aux niveaux national, départemental et communal. Cela impliquera une analyse des données compilées sur les tendances à moyen et long terme pour les différentes localités du pays : perspectives régionales, évaluations des besoins réalisées par le passé, enquêtes nutritionnelles, systèmes d’alerte avancée, insécurité alimentaire et profils de vulnérabilité, prix du marché, production agricole et animale, données socio-économiques et interventions sous forme d’aide alimentaire et d’assistance au développement et des rapports d’évaluation d’impact des programmes réalisées par le passé. Des termes de référence plus détaillés pour l’analyse des données secondaires sont présentés en annexe 1;

* Identifier les principales lacunes auxquelles doit suppléer la collecte de données primaires.

Collecte et analyse de données primaires destinées à suppléer aux insuffisances constatées et à fournir les informations nécessaires pour construire les profils de sécurité alimentaire et mener l’analyse causale :

* Collecter et analyser les données primaires sur la sécurité alimentaire au niveau des ménages et de la communauté : causes générales et contexte par zone agro-écologique, par entité administrative (niveau communal en l’occurrence) et par profil socio-économique;
* Utiliser un échantillon représentatif de zones à travers le pays et y appliquer les techniques d’évaluation rurale rapide et d’évaluation participative rurale faisant appel aux débats avec des informateurs clés, aux interviews des ménages, aux discussions de groupe, à l’observation visuelle des points d’eau, du bétail, des terres agricoles et des marchés.

**Outils de collecte :**

La collecte de données primaires sur le terrain se fera par le biais des PDA/Smartphone/Tablette.

**Données à collecter au niveau ménage[[3]](#footnote-4) :**

1. la structure démographique ;
2. le niveau d’alphabétisation et d’instruction des chefs ménages et leur (s) conjoint (s) ;
3. la migration ;
4. les conditions d’hygiène et d’habitat;
5. les moyens d’existence ;
6. les pratiques agropastorales des populations cibles ;
7. les biens possédés par les ménages ;
8. les sources de revenus et dépenses ;
9. la consommation alimentaire ;
10. les chocs, les stratégies de survie adoptées et assistance reçue ;
11. le niveau de sécurité alimentaire ;
12. les coûts des denrées de grande consommation ;
13. La situation des enfants en âge d’aller à l’école par rapport à leur fréquentation scolaire ou l’abandon de l’école.

**Échantillonnage :**

L’échantillon sera représentatif au niveau national, départemental et communal. Par ailleurs, l’échantillonnage tiendra compte du découpage du pays en 8 zones agro écologiques. La taille approximative de l’échantillon sera de 15 000/8 000 (à définir avec l’INSAE) ménages. 750 zones de dénombrement (ZD) seront tirées.

**6. Résultats escomptés**

* Un programme de travail détaillé pour l’AGVSA et une estimation budgétaire ;
* Un rapport sur l’analyse des données secondaires indiquant clairement les insuffisances dans la collecte des données primaires ;
* Une méthode d’échantillonnage, des instruments d’enquête et un itinéraire pour le travail de terrain ;
* Un rapport analytique final sur la situation de l’insécurité alimentaire et de la vulnérabilité nutritionnelle avec l’analyse des options de réponses incorporant les observations du bureau de pays, des partenaires et du bureau régional ou du siège du PAM, et rédigé selon la présentation standard (à joindre en annexe 2).

Le rapport analytique intègrera**[[4]](#footnote-5)** :

**DES INDICATEURS DE SECURITE ALIMENTAIRE**

1. **Disponibilité :**
   * production agricole alimentaire (type et quantité par culture, accès et pratiques d’irrigation, accès et utilisation des engrais, saisonnalité) ;
   * stock alimentaire au niveau des ménages (nombre de mois de consommation de céréales du ménage couvert par le stock) ;
   * disponibilité en vivres/bétail sur les marchés (existence des marchés, distance ménages- marchés) ;
   * bilan alimentaire au niveau national/départemental, zones excédentaires et déficitaires, flux commerciaux, saisonnalité.
2. **Accessibilité :**
   * Consommation alimentaire du ménage

* Fréquence de consommation des groupes d’aliments la veille et sur les 7 derniers jours (exprimée en % de ménages et en nombre moyen de jours de consommation par groupe d’aliments) ;
* Diversité alimentaire au niveau du ménage et score de consommation alimentaire ;
* Fréquence des repas par jour et par type de cible [enfant/adulte] (exprimée en % de ménages et en nombre moyen de repas) ;
* Origine des aliments consommés (exprimés en % des ménages, en nombre moyen d’aliments et en % d’aliments autoproduits, achetés, reçus pour consommation).
  + Dépenses alimentaires et non alimentaires
* Part des dépenses pour chaque rubrique sur les dépenses totales (%) ;
* Part de chaque dépense alimentaire sur les dépenses alimentaires totales (%) ;
* Dépenses alimentaires rapportées par membre du ménage (moyenne et par catégorie de dépenses) ;
* Dépenses non alimentaires rapportées par membre du ménage (moyenne et par catégorie de dépenses) ;
* Dépenses totales rapportées par membre du ménage (moyenne et par catégorie de dépenses) ;
* Comparaison entre le coût du panier alimentaire moyen minimal et les dépenses mensuelles du ménage.
  + Activités/revenus du ménage
* Principales sources de revenus (exprimées en % des ménages et en nombre moyen) ;
* Contribution de chaque source de revenu au revenu total (%) ;
* Contribution de chaque source de revenu pour l’autoconsommation (%) ;
* Groupe de mode de vie des ménages.
  + Biens productifs et non productifs
* Présence/absence de biens (exprimées en % des ménages) ;
* Type de biens (exprimées en % des ménages et en nombre moyen)
  + Productifs (bétail, équipement agricole)
  + Non productifs (biens de consommation courante [lit, radio, etc.] et biens de luxe [téléphone, TV, etc.] ;
* Accès au crédit au niveau commerçant et institution financière (exprimé en % des ménages et en nombre moyen) ;
* Indice de richesse.
  + Prix des aliments et du bétail sur les marchés (Indice de prix au consommateur)
  + Terme de l’échange bétail/céréales
  + Indice de stratégie de survie

1. **Utilisation alimentaire :**

* Préférences/habitudes alimentaires (aliments déconseillés et interdits) ;
* Méthodes culinaires (préparation, cuisson, etc.) ;
* Partage des repas au sein du ménage.

**DES INDICATEURS D’EAU ET ASSAINISSEMENT**

* Accès et utilisation des sources d’eau potable (% des ménages) ;
* Qualité de l’environnement sanitaire (% des ménages utilisant des latrines améliorées).

**DES INDICATEURS DE VULNERABILITE**

* Chocs
  + Principaux chocs subis/diversité des chocs ;
  + Types de chocs (récurrent/conjoncturel/transitoire).
* Stratégies de réponse aux chocs
  + Principales stratégies développées ;
  + Indice des stratégies de survie.

Ainsi, on pourrait disposer :

1. Du profil des ménages vulnérables se trouvant dans l’insécurité alimentaire ;
2. De la prévalence de l’insécurité alimentaire par zone/département/commune ;
3. D’une cartographie de l’accessibilité aux marchés existants en fonction des saisons.
4. D’une cartographie de la vulnérabilité et de l’insécurité alimentaire au Bénin ;
5. Des déterminants de la vulnérabilité et de l’insécurité alimentaire au Bénin ;
6. Des stratégies de survie adoptées par les ménages pour faire face aux chocs subis (en particulier, celles ayant un impact négatif sur les enfants -> réduction des repas ou abandon scolaire, et sur les femmes enceintes ou allaitantes) ;
7. Des données utiles à la mise en place d’un système d’alerte/suivi de l’insécurité alimentaire ;
8. D’une triangulation des revenus/dépenses des ménages dans les zones tenant compte des données de l’EMICOV qui s’est réalisée sur le plan national.
9. **Partenaires**

* Gouvernement (MAEP, MPD)
* Agences SNU (Coordination SNU, FAO, UNICEF, OMS, UNFPA, Banque Mondiale, etc.)
* ONG Internationales (CARE, PLAN International, SNV, etc.)
* Bailleurs de fonds (Coopération Suisse, Coopération Belge, Ambassade Pays-Bas, Ambassade du Japon, UE, etc.).
* Etc.

**8. Tâches inhérentes**

1. Planification de l’AGVSA : préparation du programme de travail initial et du budget ;
2. Réunion des partenaires impliqués (fréquence des réunions = mensuelle) ;
3. Collecte et analyse des données secondaires et de la documentation ;
4. Développement d’une méthode d’échantillonnage ;
5. Développement, de tests et révision des questionnaires ;
6. Conception d’un cadre analytique ;
7. Planification de la logistique et des besoins matériels pour la formation des agents énumérateurs et la collecte de données de terrain ;
8. Formation des agents énumérateurs ;
9. Élaboration de masques (préparation des PDA/Smartphone/Tablette) pour la collecte des données ;
10. Collecte des données sur le terrain ;
11. Nettoyage des données ;
12. Analyse des données ;
13. Rédaction du rapport ;
14. Finalisation du rapport ;
15. Dissémination du rapport et de l’analyse des réponses.

**ANNEXES**

**Annexe 1 :**

**Termes de référence pour l’étude de la documentation et l’analyse des données secondaires dans le cadre de l’analyse globale sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité**

***Justification***

L’objectif d’une analyse globale sur la vulnérabilité, la sécurité alimentaire (AGVSA) est de fournir des informations aux partenaires (Gouvernement, PAM, Agences du SNU, ONG, etc.) actifs dans le domaine de l’insécurité alimentaire sur la meilleure façon de programmer l’assistance alimentaire, au moyen d’une analyse des groupes vulnérables à l’insécurité alimentaire, leur nombre, leur emplacement, et les raisons de leur insécurité. Il pourra être déterminé si l’aide alimentaire (ou tout autre type d’assistance) constitue un moyen approprié pour combattre la faim et améliorer les moyens de subsistance.

Les gouvernements, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les autres parties prenantes disposent toujours d’un grand nombre de rapports et de données. Malgré leur qualité souvent inégale, ces sources d’information peuvent constituer des références utiles et répondre à certains, voire à tous les objectifs de l’AGVSA. Une utilisation appropriée de ces informations peut permettre d’éviter un travail inutile et, partant, de gaspiller les rares ressources disponibles pour le secteur de l’aide alimentaire. Lorsque les informations disponibles ne correspondront pas aux informations nécessaires pour ce type d’analyse (ou lorsqu’elles nécessiteront une validation par recoupement), on pourra décider de recourir à la collecte de données primaires, et du type de données requises. En outre, la recherche de données dont disposeraient les différents intervenants dans le secteur de la sécurité alimentaire pourra susciter d’heureux partenariats.

***Objectifs de l’analyse des données secondaires***

* Contribuer à identifier les localités où vivent les populations les plus vulnérables, qui sont ces populations (usant de moyens de subsistance similaires, inégalités entre les sexes) et les types d’insécurité alimentaire auxquels elles sont confrontées.
* Aider à identifier les régions visées par la collecte de données primaires et le type d’information à recueillir.

***Conduite de l’étude de la documentation et de l’analyse des données secondaires***

L’analyse des données secondaires permettra d’étudier les situations et les dynamiques (à travers la dotation, les processus, les indicateurs de résultats) pour chacune des dimensions principales de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès et utilisation).

**Sujets à traiter**

Selon la disponibilité et la qualité des données secondaires, l’analyse des données secondaires prendra en compte tous les facteurs pertinents pour la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, et couvrira tout ou partie des sujets suivants:

* géographie, climat, hydrologie, topographie, zonage ;
* politique, information sur les risques liés à la sécurité ;
* données démographiques ;
* économie, ressources, infrastructure au niveau *macro* ;
* accès à la nourriture et aux moyens de subsistance, y compris le travail formel et informel et les activités génératrices de revenu, les avoirs et les stratégies de survie des ménages ;
* marché et prix des denrées de base, volume et tendances du commerce et des stocks alimentaires ;
* agriculture et régime foncier; tendance de la production alimentaire et animale ;
* nutrition, situation nutritionnelle, régimes alimentaires habituels et dépenses alimentaires, apport caloriques, protéiques et en micronutriments; état de santé, eau et assainissement et soins de santé ;
* risques affectant les moyens de subsistance et l’accès à la nourriture ;
* pauvreté et inégalités, y compris les inégalités ethniques, culturelles, religieuses ou entre les sexes ;
* politique des gouvernements et des donateurs à l’égard de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et des services sociaux ; et
* alphabétisation et éducation.

**Sources d’information possibles**

* Informations concernant la situation agricole, écologique, socio-économique, éducative, sanitaire, etc. disponibles dans les statistiques internationales, nationales et régionales, dans les rapports ministériels ou auprès des instituts de recherche.
* Enquêtes sanitaires et nutritionnelles, systèmes de suivi de la sécurité alimentaire.
* Rapports et documents sur la sécurité alimentaire, la santé et la pauvreté, y compris les rapports d’évaluation des besoins précédents, l’ACV, les enquêtes auprès des ménages, les interventions sous forme d’aide alimentaire ou d’assistance au développement réalisées par le passé.

***Produits***

Un rapport, si possible ventilé par sexe comprenant:

* Des données *macro* et des tendances sur la situation de la sécurité alimentaire globale du pays.
* Des informations sur les facteurs liés à la disponibilité alimentaire, à l’accès et à l’utilisation de la nourriture, ayant une incidence sur la pauvreté et la sécurité alimentaire; leur distribution géographique et leur convergence dans différentes zones du pays (si ces informations existent).
* Une analyse initiale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, qui identifie les dotations et les processus ouvrant l’accès à la nourriture, ainsi que les risques et les opportunités qui limitent ou élargissent, respectivement, cet accès. Enfin, les options de survies disponibles pour atténuer l’impact des risques. Ceci devra comprendre une description et, si possible, une quantification des groupes et des zones vulnérables.
* Des recommandations sur les lacunes à combler et sur les zones géographiques et les sujets sur lesquels la collecte de données primaires devra se concentrer.
* Des informations pertinentes concernant les activités traditionnelles du PAM (vivres contre travail, vivres pour la formation, cantines scolaires, alimentation destinée aux groupes vulnérables).

1. EMICOV 2011 [↑](#footnote-ref-2)
2. MICS 2014 [↑](#footnote-ref-3)
3. La liste d’indicateurs qui suit n’est pas exhaustive et pourra être ajusté tenant compte de l’analyse des données secondaires, des suggestions et besoins d’information des partenaires. [↑](#footnote-ref-4)
4. La liste d’indicateurs qui suit n’est pas exhaustive et pourra être ajusté tenant compte de l’analyse des données secondaires, des suggestions et besoins d’information des partenaires. [↑](#footnote-ref-5)